

Les croix basses

Distance

↔ 6 km

Durée

🕒 2h00

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +128 m

Balissage

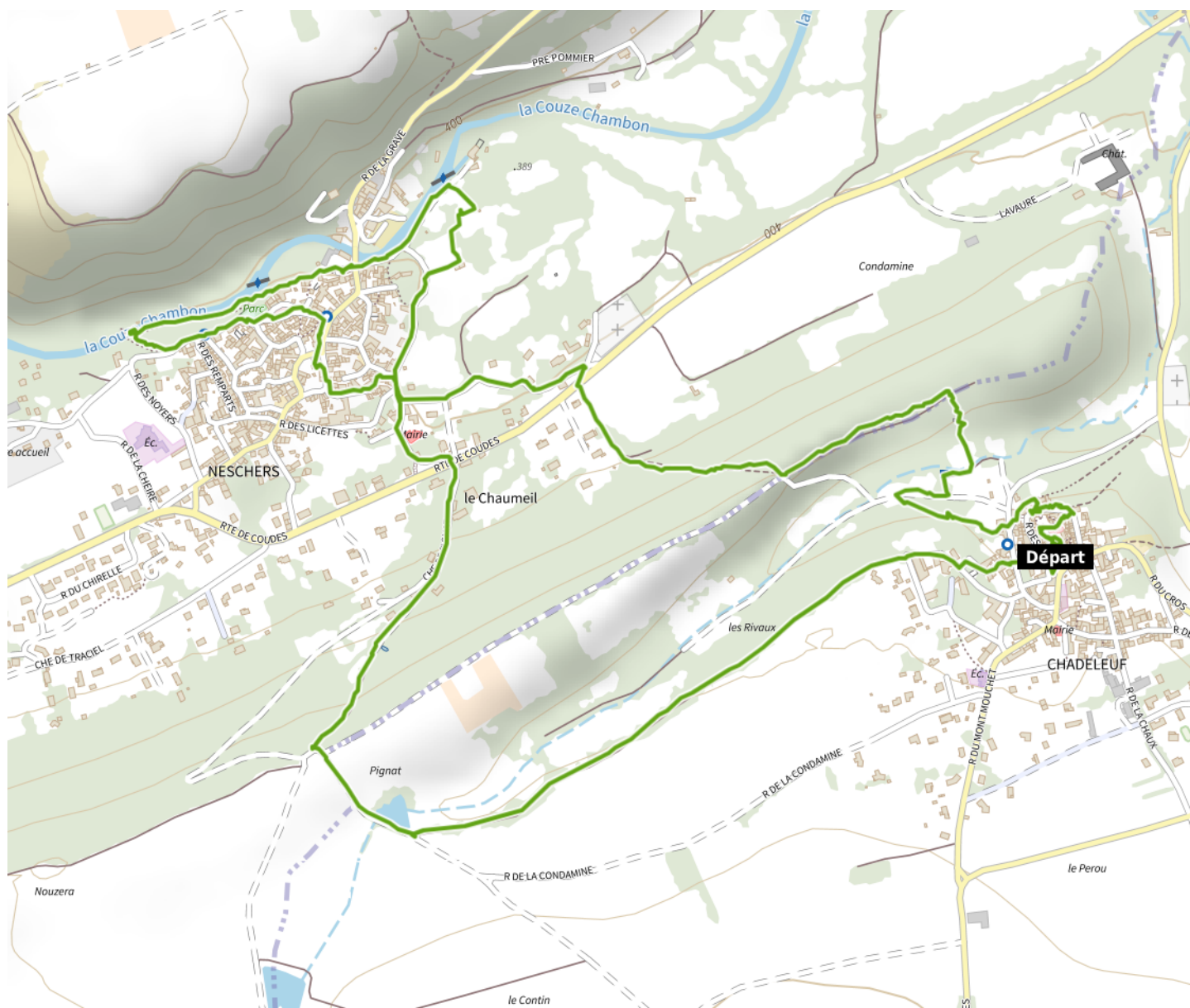
 Bleu

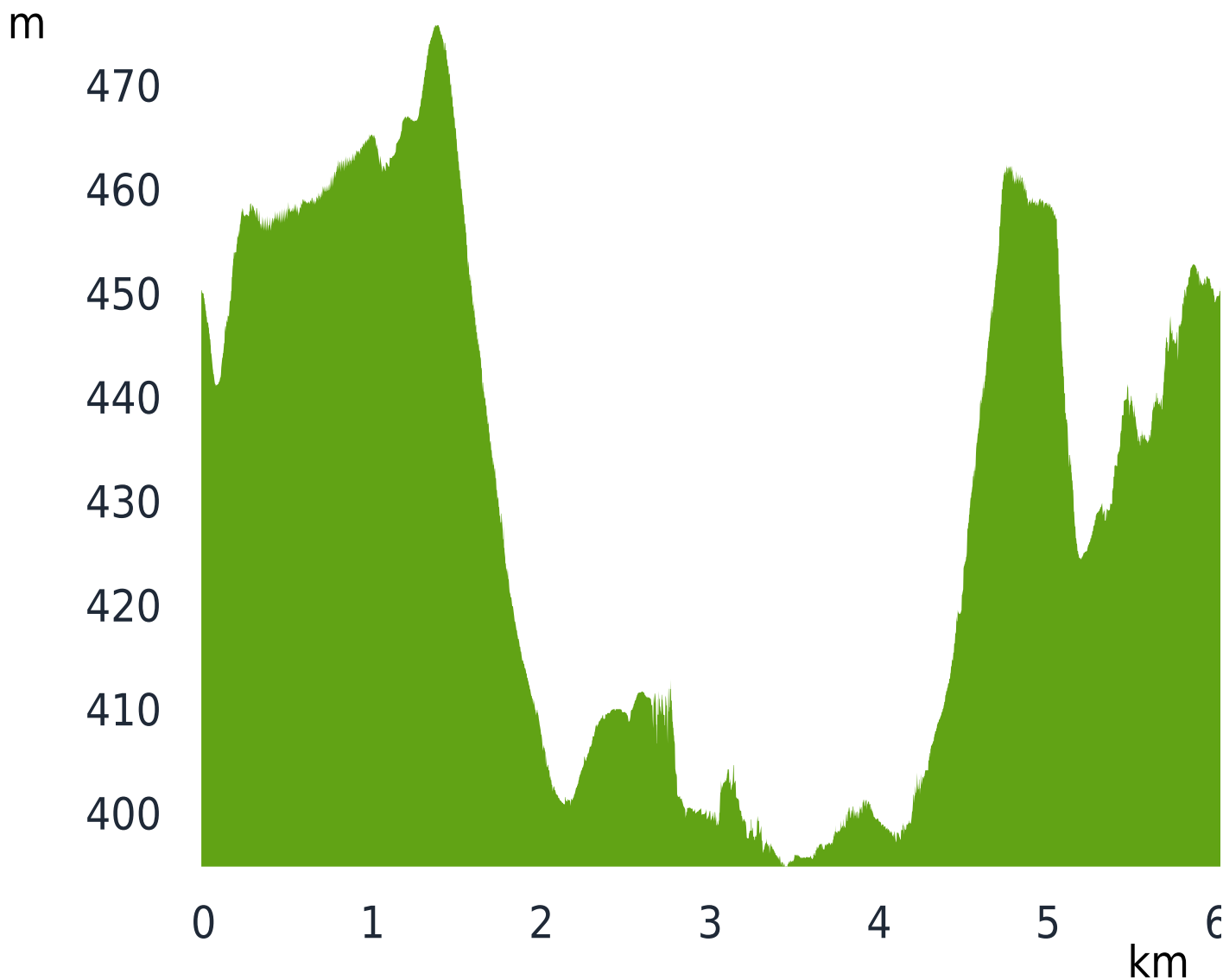


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Chadeleuf

Adresse de départ

Place de la Résistance
63320 Chadeleuf

Accès au point de départ

De Coudes (25 km au sud de Clermont-Ferrand), prendre la D229, direction Champeix. À 4,5 km, prendre à gauche la D23 jusqu'à Chadeleuf. Stationnement sur la place de la Résistance.

Description du parcours

Cette randonnée vous fera découvrir les anciens bourgs vignerons de Chadeleuf et Neschers et vous fera emprunter une ancienne voie romaine.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, situé place de la Résistance, en face de la croix en fer et entre 2 conifères, descendre par le passage de la Canche. Beau patrimoine habitat. Poursuivre en face, en montant la rue Borie. Au croisement en T, prendre à droite puis poursuivre par le chemin herbeux. Au croisement suivant, s'engager à droite dans un large chemin de terre (point de vue) jusqu'à un poteau électrique face à un calvaire.

Étape 2 : Descendre à droite le chemin herbeux (ancienne voie romaine). Vue sur Neschers. À la route, poursuivre la descente à droite vers Neschers. Traverser la route de Coudes et descendre à gauche la rue Robert Oléon. Passer devant la mairie. Ignorer le chemin des Vergers à droite puis la rue des Licettes à gauche. Poursuivre jusqu'à la tour du Chemin des Meuniers.

Étape 3 : Prendre à gauche la rue Pierre Fourvel, jusqu'à la fontaine en lave (1859). Prendre à gauche la rue des Vignerons. Contourner l'église. Après le calvaire, prendre à droite la rue des Murettes prolongée par la rue des Croix Basses. Face au n°11, descendre à droite pour rejoindre les rives de la Couze Chambon. Ne pas prendre le Pont des Croix Basses mais longer la Couze par la droite (aire de pique-nique). À la rue du Theil, prendre à gauche. Passer sous le pont. Continuer de longer la Couze Chambon par le Chemin des Meuniers à gauche, jusqu'au niveau d'un barrage sur le cours d'eau.

Étape 4 : Prendre à droite la 2ème sente étroite entre de hauts murets.

Étape 5 : Au premier croisement de 4 sentes, prendre à droite, puis, 50 m plus loin, à gauche. Au croisement en T suivant, prendre à droite pour rejoindre une rue goudronnée. La prendre à gauche jusqu'au point caractéristique 2. Prendre à gauche puis, 50 m plus loin, s'engager de nouveau à gauche dans le chemin des Vergers, jusqu'au cimetière. Prendre à droite, traverser la route de Coudes pour monter par le chemin en face. Au sommet de la côte (croisement), prendre à gauche (vue sur Chadeleuf) jusqu'à une saignée pentue dans les taillis à droite.

Étape 6 : Descendre à droite, dans la saignée, par une sente en lacets. Passer devant un pigeonnier. En bas de la pente, prendre à droite. Passer devant un lavoir, puis prendre à droite sur 80 m. Monter alors à gauche par une sente. Au village, emprunter le sentier de Champ Serre. Au pied de la tour, prendre à gauche puis à droite. Rejoindre le point de départ après avoir contourné l'église et être passé sous une porte fortifiée.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.